



La CFTC, c'est un syndicat de catho », « la CFTC ne fait pas grève, donc elle ne fait pas avancer les choses », « la CFTC elle est toujours du côté de la hiérarchie » ou encore « vous ne servez à rien car vous n'êtes pas représentatifs ».....

Tous les militants ou sympathisants de notre syndicat ont un jour entendu ces phrases fausses au détour d'une visite de site, au sortir d'une réunion de travail ou lors d'une simple discussion entre collègues.

Toutes ces réflexions démontrent bien la méconnaissance de notre syndicat, de nos valeurs et de tout ce qui nous anime !

Ce qui nous anime depuis toujours c'est l'Homme ! C'est le progrès pour tous ! Notre syndicalisme est humaniste, ouvert à tous ! Le syndicalisme CFTC n'est ni catégoriel ni confessionnel.

Notre seule idéologie est l'humain avant tout !

Ainsi depuis 1919, la CFTC a été de toutes les avancées sociales à travers un syndicalisme qui privilégie la conciliation et la discussion jusqu'à la médiation, avant toute action revendicative.

La CFTC fait donc clairement le choix d'un syndicalisme de dialogue social, de discussions et de propositions. Nous avons le courage de nous engager dans cette voie du réformisme face à d'autres et parfois face à l'administration pour répondre à notre seule idéologie : du mieux pour les agents !

L'exemple le plus récent, symbole du pragmatisme des organisations syndicales progressistes, et qui va profiter à tous les agents, est l'accord PPCR.

C'est ainsi que la CFTC, pendant plus d'un an, a discuté, proposé, amendé le projet « Parcours Professionnel Carrière Rémunération » lors des groupes de travail interministériels pour améliorer l'évolution des carrières et des rémunérations dans les Fonctions publiques.

Ce texte parle de la revalorisation de la grille indiciaire, des grades pour les différents cadres (cadres A, B, C), de la mobilité pour les mutations, de la transformation en traitement indiciaire d'une petite partie des régimes indemnitaires (primes). Pour la première fois depuis bien longtemps, il y a du plus pour tous les agents et sur un moyen terme intéressant.

Ce document, rejeté par les organisations contestataires, a été signé par la CFTC et par d'autres organisations syndicales partageant notre progressisme. Il sera mis en application en 2016 par le gouvernement. **La CFTC demande des comités de suivi rapidement sur ce sujet avec les OS signataires.**



Car n'en déplaise à ceux qui pensent à leur carrière syndicale plutôt qu'aux agents, **la CFTC participe activement à la vie syndicale de notre pays** que ce soit au niveau national, ministériel, directionnel ou local. Avec une audience de 9,3 %, la CFTC est représentative au niveau national et prend part aux négociations interprofessionnelles. Dans la fonction publique, elle siège au conseil commun de la fonction publique,

Dans nos ministères économiques et financiers, **la CFTC est représentative** et tient son rang au Comité Technique Ministériel.

Mais nous sommes aussi proches du terrain, dans les différentes directions du ministère, dans les comités techniques de réseau et locaux ainsi que dans de nombreuses commissions administratives paritaires nationales ou locales.

Loin de boycotter ces instances, les élus de la CFTC se sont engagés à siéger dans les différentes instances pour représenter et défendre les agents tout en déplorant la politique de la chaise vide prônée par certains. Nous le disons haut et fort y compris à l'Administration : si vous voulez discuter, nous sommes là !

C'est ainsi que la CFTC est et restera très attentive aux avancées concernant les conditions de vie au travail, les handicaps ou la sécurisation des parcours professionnels pour que chacun puisse vraiment faire des choix sans subir une situation.

Le cœur de notre engagement est de placer la personne, donc l'agent au cœur de l'action syndicale. Nous tiendrons cet engagement !